

inFO militante

N° 3340 du 21 avril au 11 mai 2021

Bimensuel de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière



Anel



p. 4 à 8

//// ACTU (pages 4 à 8)

Protéger les travailleurs, une nécessité, toujours

- Finances publiques : grève le 10 mai à la DGFiP.
- Vers une fiscalité mondiale des entreprises?
- Dépenses publiques : le retour programmé de l'austérité?
- Assurance chômage : FO exige toujours l'abandon de la réforme.
- Les seniors ne doivent pas faire les frais de la crise.

//// DROIT (page 9)

- Qui a rompu le contrat?

//// DOSSIER (pages 11 à 14)

- 1^{er} Mai :
Une journée internationale née des revendications.



//// MÉMOIRE (pages 16 à 23)

Il y a 150 ans, la Commune

- Aux origines de la Commune.
- Un printemps pour les droits.
- La province se soulève aussi.
- Femmes et combattantes.
- Une répression impitoyable.
- Le Mur des Fédérés : lieu de massacre devenu symbole.
- Une portée historique, une résonance mondiale.
- Ils étaient tous des communards.



p. 16 à 23

FO militante, journal de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé dans la clandestinité pendant la Seconde Guerre mondiale sous le titre *Résistance Ouvrière*, devenu par la suite *Force Ouvrière*, puis *FO Hebdo*. Directeur de la publication : Yves Veyrier. Secrétaire confédéral chargé de la presse : Cyrille Lama.



PRINT IN FRANCE



Encres à base d'huiles végétales et papier issu de la gestion durable des forêts

Rédaction en chef : V. Forgeront.
Rédaction : C. Josselin, F. Lambert, M. Pourcelot, E. Salamero.
Secrétariat de rédaction/maquette/photos : F. Blanc, M.P. Hamon, O. Le Trouher.
Conception de la maquette : V. Pfohl.
Ont également contribué à ce numéro : C. Chiclet.

Abonnements : V. Rigaut. Mél. : vrigaut@force-ouvriere.fr
Imprimé par RPN, Livry-Gargan.
Commission paritaire : 0921 S 05818 – ISSN 2647-4174
Dépôt légal avril 2021.

Force Ouvrière – 141, avenue du Maine, 75014 Paris.
Tél. : 01 40 52 84 55 – Mél. : linfomilitante@fopresse.fr
Site : <https://www.force-ouvriere.fr>



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier

Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

TPE : DES MOTIFS D'ENCOURAGEMENT

Ce qui sera retenu de cette élection est d'abord la faible participation. Là est sans doute l'échec : 5,4 % c'est aussi 94,6 % de salariés qui n'auront pas exprimé de vote pour les diverses raisons que nous avons déjà expliquées en détail. Mais FO n'entend pas en rester au résultat de cette élection ! Nous devons œuvrer à faire en sorte de convaincre les salariés des TPE et du particulier employeur de s'associer à notre action syndicale.

Il y a des motifs raisonnables de penser que l'on peut y parvenir. Nous avons en effet mis l'accent sur une action continue d'information, de conseil et de proximité. Elle a malheureusement été entravée depuis un an par la situation sanitaire et n'a pas produit les fruits attendus.

Pour autant, sur les secteurs d'activité que nous avons particulièrement ciblés avec nos fédérations, les résultats sont, en tout ou partie, indicatifs.

Dans la branche de la pharmacie d'officine FO renforce sa première position avec 26,3 %, contre

22,4 % en 2017, et la préserve dans le notariat.

Dans le secteur du particulier employeur (667 426 salariés, qui font partie des services à la personne et des « deuxièmes lignes », secteur pour lequel la confédération porte une revendication de reconsidération d'ensemble des emplois), FO progresse en pour-

***FO première
dans la coiffure,
la pharmacie d'officine,
le notariat, deuxième pour
les salariés du particulier
employeur,
dans les services
de l'automobile,...***

centage, de 14,49 % à 16,92 % des voix, passant de la quatrième position à la deuxième.

Avec les assistantes maternelles, après l'engagement constant depuis ces quatre dernières années, utilisant tous les moyens de contacts directs et d'actions collectives – réunions dans les départements quand c'était possible,

forums de débats sur Internet... FO retrouve sa place d'organisation représentative augmentant son pourcentage de 6,84 % à 10,24 %. Dans le secteur de la coiffure, FO emporte la première place ! Autre exemple, dans la branche des services de l'automobile, FO conforte sa deuxième place.

Si l'on examine les résultats obtenus sur le plan local, FO conserve sa troisième ou deuxième position dans la moitié des départements (48), étant quatrième dans l'autre moitié, plus pénalisée dans les départements les plus urbanisés où le syndicalisme de terrain, auprès de salariés dispersés dans les TPE, est plus difficile. Nous n'avons pas pallié la difficulté d'une présence syndicale effective par une campagne essentiellement assise sur une démarche de prospective

publicitaire systématique. Et nous ne nous perdrons pas dans l'électoratisme qui nourrirait sans doute plus encore la défection des salariés.

Mais nous devons tout de suite travailler à l'efficacité de notre organisation afin de conforter nos réussites et d'élargir l'adhésion des salariés des TPE au syndicat FO.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr

Protéger les travailleurs

Le gouvernement, qui maintient la réforme sur l'Assurance chômage, même si l'Unédic démontre son impact désastreux, affiche des projets bien éloignés du « *quoi qu'il en coûte* ».

Il évoque toujours la remise en selle de la réforme des retraites et, plus largement, entend poursuivre les réformes « *structurelles* ». Cela s'accompagnerait, au sortir de la crise, d'une contrainte sévère sur la dépense publique avec des répercussions sur les politiques publiques. Depuis des mois FO s'oppose à ce que les travailleurs payent le coût de cette crise, qu'ils subissent déjà de plein fouet.

Dépenses publiques : le retour programmé de l'austérité?

L'épidémie qui perdure a conduit l'exécutif à étendre les mesures de soutien à l'économie. Sur trois ans (2020-2022), estime le gouvernement, le « *coût* » de la crise sera de 424 milliards d'euros. La prévision de croissance est abaissée, à 5% pour 2021, le déficit public est évalué à 9%. Le « *quoi qu'il en coûte* » reste d'actualité, rassure le ministère de l'Économie à l'adresse des entreprises et en annonçant la création prochaine d'un dispositif leur permettant d'étaler ou d'annuler leurs dettes. Et d'indiquer encore qu'après la crise les aides

publiques diminueront mais « *progressivement* ».

Une norme façon corset

Plus largement, présentée par le gouvernement, et bientôt examinée par la Commission européenne, la trajectoire des finances publiques, jusqu'en 2027, traduit la menace de diète sévère sur la dépense publique. Pariant sur une croissance annuelle de 1,4% à partir de 2025 et visant un déficit public ramené à 2,8% du PIB en 2027 (soit sous le seuil des 3% édicté par l'Europe avant la crise), le gouvernement prévoit de corse-

ter les dépenses publiques dans une hausse limitée à 0,7% par an, et ce jusqu'en 2027. Concrètement, un cadre plus dur que celui d'avant-crise. Le ministre de l'Économie, qui propose par ailleurs qu'une norme pluriannuelle de dépenses publiques devienne une « *règle constitutionnelle* », annonce « *des efforts importants* ». Il faudrait choisir des « *politiques publiques prioritaires* », et poursuivre des réformes structurelles, dont celle des retraites. Que les travailleurs perdent des droits et payent le coût de la crise, en somme... Ce que refuse FO.

Valérie Forgeront



© DELEU/EUREKA SLIDE/REPORTERS-REA

Vers une fiscalité m

Une harmonisation mondiale de l'imposition des bénéficiaires des multinationales deviendra-t-elle réalité, appuyée par un possible accord du G20 d'ici à l'été? En négociation depuis quatre ans à l'OCDE (trente-sept pays

membres), le principe d'une telle taxation, visant notamment les géants du numérique, a connu un rebond en avril, l'administration américaine annonçant aller dans ce sens désormais. Annonçant aussi sa volonté de financer son plan national de relance des infrastructures, entre autres par un relèvement du taux d'imposition des bénéficiaires des entreprises américaines. Le pas américain pour une fiscalité mondiale des entreprises (avec aussi une modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction des bénéficiaires réalisés dans chaque

, une nécessité, toujours

Finances publiques : grève le 10 mai à la DGFIP



© F. BLANC

Cinq organisations, dont FO-DGFIP, appellent à une grève le 10 mai et présentent une plateforme avec « 50 solutions » pour la Direction générale des finances publiques. Les revendications portent sur une « préservation des chaînes de travail au service des missions », la nécessité de « renforcer les structures de proximité », ou encore les conditions de travail avec la fin demandée de la « dictature de la

statistique dans l'exercice des missions ». Et cette année encore, l'épidémie pèse sur l'organisation de la campagne 2021 de l'impôt sur le revenu.

Une cascade de réformes depuis 2008

« Nous sommes à 78% de la force de travail habituelle mais nous devons faire comme si nous étions à 120%! », indique

Hélène Fauvel, la secrétaire générale de FO-DGFIP, précisant que « les plateformes sont submergées d'appels », et que 30% des agents sont en télétravail, assurant souvent leurs tâches dans des conditions compliquées. Le cadre de crise souligne le manque de moyens de la DGFIP, ce que les personnels dénoncent depuis des années. Depuis 2008, la Direction a subi moult réformes structurelles, dont la suppression de 2 669 structures de proximité, et a perdu 30 383 emplois. Les agents accueillent cependant 14 millions d'utilisateurs par an aux guichets, traitent les appels des particuliers et des entreprises et bien sûr leurs dossiers. Depuis la crise ils ont eu à gérer aussi les 8 millions de demandes relatives au fonds de solidarité...

Valérie Forgeront

mondiale des entreprises?

pays) a été salué par le FMI et plusieurs pays dont la France.

L'optimisation fiscale conduit au dumping social

Appliquer un taux international minimum de taxation (les seuils évoqués vont de 12,5% à 21%) vise à limiter l'optimisation fiscale, soit l'installation des multinationales dans les pays offrant les taux d'imposition les plus bas. Elles payent peu, voire pas, d'impôt et boostent ainsi leurs profits. Or cette optimisation, qui entraîne

les pays dans une concurrence fiscale effrénée, induit une perte de ressources pour les économies nationales, des délocalisations et cela entretient le dumping social au plan mondial, dénonce régulièrement FO.

En France, le taux normal d'imposition sur les sociétés reculera l'an prochain, à 25% contre 28% actuellement et 33% entre 1993 et 2018. Par ailleurs, le plan de relance de 100 milliards d'euros comporte une baisse d'impôts de 20 milliards d'euros d'ici à 2022 pour les entreprises.

Valérie Forgeront

Élection TPE : abstention record

Sans surprise, le taux de participation est historiquement bas (5,44%). Avec 13,84% des voix, contre 13,01% en 2017, FO – bien que passée à la quatrième place – a légèrement progressé à l'issue du scrutin TPE, dont les résultats sont tombés le 16 avril. Si cette élection a toujours été difficile, en l'absence de représentation de proximité effective, elle a souffert cette année de la crise sanitaire, d'une organisation défailante et de l'absence de promotion de la part des pouvoirs publics. FO continuera cependant et coûte que coûte à défendre ces salariés très isolés.

C. J.

Protéger les travailleurs

Assurance chômage : FO exige toujours l'abandon de la réforme

Saisie par FO, l'Unédic a calculé que la réforme de l'Assurance chômage pénalisera y compris les salariés ayant connu un congé maternité ou de l'activité partielle. Pour la confédération, c'est un argument de plus pour le recours en annulation qu'elle compte déposer devant le Conseil d'État.

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet prochain de la réforme des règles

d'indemnisation chômage, quelque 1,15 million de chômeurs verront le montant de leur allocation baisser, en moyenne de 17%, selon l'Unédic. Les salariés alternant périodes d'activité et de chômage seront particulièrement impactés. Et les périodes de congé maternité, d'arrêt maladie ou d'activité partielle seront pénalisantes. Fin mars, la confédération FO a demandé à l'Unédic une étude chiffrée sur l'impact de ces congés « spécifiques ». « C'est un problème d'ampleur, sur lequel nous avons déjà alerté le gouvernement », explique Michel Beaugas, secrétaire confédéral chargé de l'emploi.

Avec la réforme, tous les jours de la période de référence seront pris en compte pour calculer le montant de l'allocation, y compris ceux non travaillés. Et les jours d'ar-

rêt maladie, de congé maternité ou d'activité partielle ne seront pas totalement neutralisés. Le chiffrage de l'Unédic montre que pour deux salariées au Smic dans une situation d'emploi identique, celle qui aura été arrêtée six mois pour congé maternité et arrêt maladie touchera une allocation chômage de 457 euros par mois, contre 654 euros pour celle qui aura continué à travailler, soit une perte de 30%. Selon les règles actuelles, toutes deux auraient perçu 930 euros.

Concertation mi-mai sur la gouvernance

FO compte s'appuyer sur cette étude pour le nouveau recours en annulation de la réforme qu'elle entend déposer devant le Conseil d'État d'ici à la mi-mai. Le ministère du Travail a reconnu le

problème dans un courrier envoyé le 13 avril à l'Unédic et le gouvernement s'est dit prêt à revoir sa copie. « Le gouvernement peut encore prendre un décret modificatif avant juillet. Mais comme le problème est inhérent au mode de calcul du SJR, ce sera compliqué », estime Michel Beaugas.

Autre sujet de mécontentement pour FO, la réforme de la gouvernance de l'Assurance chômage. La concertation avec le gouvernement, qui devait s'ouvrir sur ce sujet mi-avril, a été repoussée d'un mois. « Les questions de gestion tripartite ou de règle d'or, nous ne sommes pas pressés d'en parler, ajoute Michel Beaugas. Et avant, il faut laisser à l'Assurance chômage le temps de savoir comment on traite la dette publique, et attendre la reprise de l'emploi. »

Clarisse Josselin

L'OFCE recommande un accompagnement renforcé de l'État pour la sortie de crise

L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a fait mi-mars une série de propositions pour passer des mesures de soutien aux mesures de relance de l'économie en évitant la dégradation de l'emploi et les faillites. Il souhaite ainsi un moratoire sur la réforme de l'Assurance chô-

mage tant que le chômage n'est pas revenu à son niveau d'avant-crise (7%). Il conseille aussi de ne pas baisser le taux de prise en charge de l'activité partielle jusqu'à la fin de la crise sanitaire. Pour les jeunes, l'organisme recommande de créer 200 000 contrats aidés en 2021 et de verser une aide temporaire, jusqu'à

560 euros par mois, pour ceux qui ont perdu leur emploi. Autre proposition de l'organisme de recherche, créer 500 000 emplois aidés, pris en charge à moitié par l'État, dans les services à la personne, pour les plus de 25 ans ayant perdu leur emploi en 2020.

C. J.

, une nécessité, toujours



MARTA NASCIMENTO/OREA

Les seniors ne doivent pas faire les frais de la crise

A lors que les seniors sont généralement les premières cibles des plans sociaux, le gouvernement n'a pas renoncé à la réforme des retraites. Plutôt que de créer une trappe à précarité, FO appelle à une politique globale de l'emploi. La réforme des retraites n'est toujours pas enterrée. C'est ce qu'a laissé entendre une nouvelle fois le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, le 29 mars sur France Info, lançant « nous ne pouvons pas continuer à avoir un système de retraite par répartition si nous ne savons pas le financer correctement ». Pour l'heure, ce chantier, que le gouvernement envisagerait de relancer au retour de la croissance, ne figure pas dans

l'agenda social qu'il a réactualisé. « Personne ne veut de cette réforme, même pas le patronat, et encore moins FO, rappelle Michel Beaugas, secrétaire confédéral chargé des retraites. Je pense qu'on verra reparaître la question des retraites début 2022, pour la campagne de la présidentielle. »

Chômage de longue durée

Il serait effectivement paradoxal de chercher à relever encore l'âge du départ en retraite, alors que les seniors risquent d'être les premiers visés par les plans sociaux qui menacent de se multiplier, d'autant plus avec la diminution

des aides publiques aux entreprises. Depuis 2009, le taux d'emploi des salariés âgés de 50 ans et plus a été en augmentation. Malgré la crise sanitaire, il a encore progressé de 0,7 point en 2020 selon l'Insee. Mais à 53%, le taux d'emploi des 55-64 ans reste l'un des plus faibles d'Europe, souligne la Dares. Les salariés de plus de 50 ans se heurtent à des difficultés diverses : les entreprises cherchent à se séparer d'eux, avec des conditions de départ pas forcément bonnes, ce qui les amène à rechercher un nouvel emploi, souvent moins rémunéré, et cela en subissant souvent une longue période de chômage.

« Si les conditions de départ sont bonnes, certains seniors

sont volontaires pour partir car ils n'en peuvent plus, observe Michel Beaugas. Mais c'est une vision à moyen terme car c'est une trappe à chômage de longue durée. » En effet, selon Pôle emploi, la durée moyenne d'inscription au chômage est de 679 jours après 50 ans contre 239 jours avant 25 ans.

« On a une politique d'emploi par à-coups, centrée sur les jeunes, ensuite sur les seniors, déplore Michel Beaugas. Nous voulons plutôt une réflexion globale sur la structuration de l'emploi en France, en abordant les questions de formation et de reconversion pour les métiers pénibles ou usants. Il faut aussi aménager les fins de carrière. »

Clarisse Josselin

Air France : le soutien de l'État n'ôte pas les inquiétudes



© LAURENT GRANDGUILLOT/REA

Le trafic aérien mondial ne serait cette année qu'au tiers de ce qu'il était en 2019. Les compagnies sont à la peine et Air France, qui certes a reçu le soutien de l'État, n'échappe pas à cette situation.

Lors des NAO chez Air France, ouvertes fin mars et qui s'étirent jusqu'à la fin avril, la direction a présenté les chiffres traduisant les difficultés économiques. Le résultat d'exploitation est en baisse de 3,4 milliards, le résultat net est de -5,5 milliards d'euros, le chiffre d'affaires est inférieur de 60% à celui de l'an dernier... Chez les personnels au sol, les effectifs ont reculé de 3% depuis 2019. Et l'effet de l'activité partielle porte le recul à près de 26% par rapport à 2019. Le recul est de 42% chez les PNC. Dans le cadre de ces NAO sur fond de crise, la direction présente des mesures telle l'intégration de la prime de fin d'année au salaire de référence APLD, « ce qui ferait perdre au salarié 16% » de cette prime horaire, note le syndicat des navigateurs commerciaux SNPNC-FO. Si elle maintient la prime uniforme versée en juin, ce qui sera « une bouffée d'oxygène, pour les plus petits salaires en particulier », réagit le syndicat, elle évoque en revanche une réduction des jours de majoration relatifs aux congés annuels. Le SNPNC-FO prévient qu'il ne signera que si l'accord est « équilibré et protecteur ».

Rassemblement à Toulouse le 9 mai

Plus largement, si l'État français apporte son soutien à la compagnie, ce qui était « nécessaire », indique FO-Air France, tout n'est pas résolu pour autant. Après un prêt de 7 milliards d'euros

en 2020, une recapitalisation du groupe Air France a été acceptée par la Commission européenne, « après des négociations difficiles et qui ont duré plus de six mois », note un membre du SNPNC-FO siégeant au conseil d'administration de la compagnie.

L'aide, côté français, consiste en un prêt de l'État de 3 milliards d'euros, qui est converti en capitaux propres, et une augmentation de capital à hauteur d'un milliard. L'État passe ainsi sa part actionnaire de 14,3% à près de 30% mais cela ne devrait durer que six ans.

« L'avenir proche est assuré », indique FO-Air France, rappelant toutefois que cette aide fait l'objet de « conditions » imposées par Bruxelles au nom de la concurrence. La Commission impose ainsi des « remèdes », une demande de contreparties qui « nous coûte cher financièrement et socialement », souligne le syndicat. Air France perd ainsi huit slots (créneaux horaires) sur Paris-Orly, soit « l'équivalent de trois avions court/moyen-courriers et plusieurs centaines d'emplois en moins », précise FO, s'indignant par ailleurs d'une prescription par l'Europe d'une « modération salariale », ce que pratiquait hélas déjà la direction rappelle le syndicat.

Alors que les salariés sont inquiets pour l'avenir, et entre autres d'une réduction de voilure sur les vols intérieurs, Air France s'engage d'ores et déjà dans une restructuration de ses implantations régionales, programmant la fermeture, d'ici fin 2021 ou début 2022, de ses trois bases à Marseille, Nice et Toulouse, créées il y a dix ans. 329 salariés PNC sont impactés, souligne Stéphane Pasqualini, représentant le SNPNC-FO à Marseille. Ces personnels ignorent pour l'instant le sort qui leur est réservé : une réaffectation sur Paris, un plan de départ... Ils ont organisé fin mars un rassemblement à l'aéroport de Marseille, à l'initiative du SNPNC-FO notamment. Le 9 mai, un autre rassemblement est prévu à Toulouse.

Valérie Forgeront



Qui a rompu le contrat?

La démission résulte d'une volonté claire et non équivoque du salarié de rompre le contrat de travail.

Parfois, il est difficile de déterminer qui, de l'employeur ou du salarié, est à l'origine de la cessation des relations de travail. Tel était le cas dans cette espèce.

À la suite de la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi, le poste d'un délégué du personnel est compris dans les suppressions de postes envisagées. Le salarié est mis en dispense d'activité par l'employeur qui demande l'autorisation de licenciement à l'inspecteur du travail, qui la refuse.

Un an plus tard, le salarié, étant toujours en dispense d'activité, écrit à son employeur : « Ayant trouvé un contrat à durée indéterminée à compter du 2 mai 2011 et étant en dispense d'activité, je vous demande

la levée de la clause d'exclusivité prévue à mon contrat GSK. Ce contrat à durée indéterminée est la réalisation de mon projet et je renonce à tout reclassement interne au sein de GSK. »

L'employeur accède à sa demande mais le licencie pour motif économique et le salarié bénéficie d'un congé de reclassement.

Le salarié saisit la juridiction prud'homale afin d'obtenir des dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Il est débouté par la cour d'appel de Rouen qui retient l'argumentation de l'employeur : par son écrit, le salarié a manifesté sa volonté claire et non équivoque de démissionner.

Il forme un pourvoi en cassation et obtient gain de cause devant

la Cour dans un arrêt du 3 mars 2021 (n°18-13909).

La Cour de cassation recherche en l'espèce la cause originelle de la rupture du contrat.

La suppression de son poste et sa dispense d'activité n'offraient d'autre choix au salarié que de rechercher un autre emploi et démontraient que le salarié n'avait pas manifesté une volonté claire et non équivoque de démissionner.

Cette solution est d'autant plus logique puisque l'employeur arguait d'une volonté de démissionner du salarié car il avait trouvé un autre emploi, alors qu'il l'avait licencié pour motif économique.

Nul ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre : licencier un salarié et prôner ensuite sa démission!

Secteur juridique

CE QUE DIT LA LOI

L'article L 1237-1 du Code du travail dispose :

« En cas de démission, l'existence et la durée du préavis sont fixées par la loi, ou par convention ou accord collectif de travail.

En l'absence de dispositions légales, de convention ou d'accord collectif de travail relatifs au préavis, son existence et sa durée résultent des usages pratiqués dans la localité et dans la profession.

Un décret en Conseil d'État détermine les modalités d'application du présent article. »



**Vivons
solidaires,
protégeons
chacun**

**Macif Solidarité
Coups Durs
est là pour
vous aider**

MACIF
SOLIDARITÉ
coups durs

Un service d'accompagnement à distance offert aux sociétaires Macif, proposant un soutien et des conseils lors de difficultés financières ou familiales.

Pour contacter Macif Solidarité Coups Durs :

 **N°Cristal 09 69 32 84 19**

APPEL NON SURTAXE



Essentiel pour moi

Crédit photo : Willie B. Thomas / Getty Images.

Le service Solidarité Coups Durs proposé par la Macif est mis en œuvre par **DOMPLUS**, SAS au capital de 786560 euros, RCS Grenoble 431693027, siège social : 3 rue Roland Garros 38320 Eybens. Ce service est réservé aux sociétaires de la Macif, personnes physiques.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

1^{ER} MAI 2021

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

EMPLOIS ET SALAIRES

AVEC FO TOUJOURS

1^{er} Mai :

une journée internationale née des revendications

Si la pandémie pèse cette année encore sur le 1^{er} Mai, FO entend en faire toujours un moment particulier de revendications. Cette journée internationale 2021 coïncide avec les 150 ans de la Commune. Chaque année, des rassemblements ont lieu devant le Mur des Fédérés où 147 communards furent fusillés. C'était en mai 1871, quinze ans avant la grève, féroce et réprimée, lancée le 1^{er} mai 1886 par des ouvriers américains de Chicago en lutte pour la journée de travail de huit heures. Dès 1889, le 1^{er} mai deviendra une journée internationale de revendications pour les travailleurs.

Dès 1884, les syndicats américains commencent à s'organiser et revendiquent la journée de 8 heures sans diminution de salaire. Le 1^{er} mai 1886, 80 000 ouvriers se retrouvent dans les rues de Chicago. Le 3 mai, à la suite d'aff-

frontements entre jaunes et grévistes devant les usines de matériel agricole Mc Cormick, la police tire. Bilan, quatre morts et de nombreux blessés chez les grévistes. Les dirigeants syndicaux, August Spies et Albert Par-

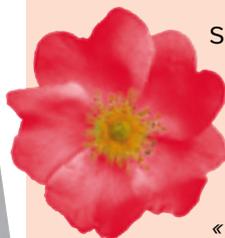
Suite en page 14



Gravure de 1886, parue dans le journal Harper's Weekly, représentant le drame de Haymarket à Chicago.



De l'églantine au muguet



Si au premier 1^{er} Mai, en 1890, les manifestants arborent à la boutonnière un petit triangle rouge en papier symbolisant la revendication des 8 heures de travail, 8 de sommeil et 8 de loisirs, il est remplacé deux ans plus tard par la fleur d'églantine, rappel de la période révolutionnaire. Fabre d'Églantine avait proposé en 1793 dans son *calendrier républicain* une « journée du travail », Saint-Just décidera d'une « journée des travailleurs », fixée le 20 janvier (1^{er} pluviôse). C'est aussi un hommage rendu à Maria Blondeau, tuée en 1891 à Fourmies en tenant dans ses mains un bouquet d'aubépine, dont la fleur est proche de l'églantine. La police surveille alors les personnes qui portent à la boutonnière cette églantine, appelée « fleur socialiste ». À partir du 1^{er} Mai 1936, le muguet entrelacé d'un fin ruban rouge détrônera l'églantine, laquelle sera interdite de port par le régime de Vichy en 1941.

Christophe Chiclet

**1ER
MARS**



JOURNÉE INTERNATIONALE

DES TRAVAILLEURS

EMPLOIS ET SALAIRES

AVEC

FO

TOUJOURS

1^{er} Mai : une journée internationale née des revendications

sons appellent à un meeting de protestation pour le lendemain à 19h30 à Haymarket Square. Quelques milliers d'ouvriers s'y retrouvent pacifiquement. Près de 200 policiers arrivent sur les lieux pour disperser ce rassemblement. C'est alors qu'une bombe explose dans les rangs des policiers (7 morts, 66 blessés).

Les pendus de Haymarket

La bombe aurait été lancée par un agent provocateur à la solde du patronat de la viande. Aussitôt, huit dirigeants syndicaux sont arrêtés et passent en juge-

ment, ils seront tous condamnés à mort, sauf un qui prendra quinze ans.

Quatre de ces dirigeants syndicaux seront pendus, trois verront leur condamnation commuée en peine à perpétuité, un se suicidera en prison. Lors de la révision de leur procès en 1893, tous seront innocentés. À la fondation de l'AFL (fédération américaine du travail) en 1886, son président, Samuel Gompers (1850-1924), déclarera : « *La bombe n'a pas seulement tué les policiers, elle a aussi tué notre mouvement pour les huit heures pour quelques années.* »

Le 1^{er} mai va devenir le point de ralliement des travailleurs du monde entier

pour la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, mais aussi en souvenir des martyrs de Haymarket. C'est le 14 juillet 1889, lors du centenaire de la Révolution française, que l'internationale ouvrière décide de faire du 1^{er} mai 1890 la journée de grève pour obtenir les 8 heures. À Paris, la manifestation n'obtient qu'un succès mitigé. En revanche, pour le 1^{er} mai 1891 la foule est plus importante, venant des Bourses du travail, des syndicats professionnels, de travailleurs indépendants. Toutes les composantes du mouvement ouvrier étaient là, allant donner naissance à la jeune CGT quatre ans plus tard.

Christophe Chiclet

Ces sanglants 1^{er} Mai

Les manifestations du 1^{er} Mai n'ont pas toujours été des défilés bon enfant avec un brin de muguet à la boutonnière. Ils furent souvent sanglants, et ce, même récemment.

Le 1^{er} mai 1891 va voir le sang couler, à Paris mais surtout à Fourmies, dans le Nord. À Paris, le préfet dispose la troupe place de la République et autour de la Tour Eiffel. À 9 heures une manifestation se déroule devant la Bourse du travail. À 15 heures, des échauffourées ont lieu place Clichy. Des coups de feu sont échangés entre manifestants et policiers. Un militant est blessé et d'autres sévèrement tabassés.

Mais c'est à Fourmies, ville ouvrière à huit kilomètres de la frontière belge, qu'une véritable tragédie aura lieu ce jour-là. Les piquets de grève se mettent en place dès 5 heures du matin, les équipes déjà au travail rejoignent le mouvement. Dès 9 heures, les gendarmes à cheval chargent les piquets devant la manufacture Sans Pareille. Le sous-préfet dispose aussi de la troupe. Vers 18 heures, deux cents

jeunes manifestants et manifestantes se retrouvent place de l'église face à un détachement de soldats. Le commandant Chapus ordonne à ses hommes de tirer sur la foule désarmée. Cinq femmes et quatre hommes sont tués. Ils avaient entre 11 et 30 ans! Trois jours plus tard, ils seront plus de 30 000, tra-

vailleurs des manufactures, des mines et des ateliers, à accompagner, drapeaux rouges au vent, les neufs martyrs jusqu'à leur dernière demeure.

À l'international, la répression aussi

Le 1^{er} mai 1929, le parti communiste allemand appelle à la manifestation, malgré l'interdiction. La police tire : 33 morts. Mais c'est à l'État turc que revient la palme des répressions sanglantes du 1^{er} Mai. Dans l'Empire ottoman, des 1^{er} mai sont organisés dès 1909 à Skopje et en 1910 à Istanbul.

Le 1^{er} mai 1977, le puissant syndicat turc (DISK) appelle à un rassemblement sur la grande place Taksim à Istanbul. 500 000 manifestants sont présents. La police tire : 37 morts, 200 blessés. Au 1^{er} mai 1989, au même endroit, un mort. Pour le 1^{er} mai 1996, 150 000 manifestants se retrouvent à Kadiköy, là encore trois morts. 1^{er} mai 2007 : un mort et 100 blessés place Taksim et encore 90 blessés lors du 1^{er} mai 2014.

Christophe Chiclet



PARTENAIRE FO

QUAND L'ENTREPRISE APPARTIENT À SES SALARIÉS

La SCOP, un modèle d'entreprise démocratique, solidaire et durable

La SCOP (Société coopérative et participative) c'est une entreprise où la performance n'est pas de maximiser une valeur boursière mais de pérenniser des emplois. Une entreprise qui n'appartient pas à des actionnaires mais majoritairement à ses salariés et où les bénéficiaires ne sont pas au profit d'une minorité mais partagés équitablement avec tous les travailleurs. Une entreprise où la réussite n'est pas individuelle mais collective. Une entreprise où l'innovation n'est pas pensée au détriment des emplois, mais comme réponse aux défis sociétaux et environnementaux. Une entreprise où l'argent n'est pas une finalité en soi, mais un moyen au service de l'humain.

Les SCOP et les SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) placent donc l'humain au cœur de leur stratégie. Elles sont par définition non délocalisables et sont présentes dans tous les secteurs d'activité.

Une dynamique qui se poursuivait avant la crise sanitaire

2 360 emplois nouveaux ont été créés dans les coopératives de travailleurs en 2019!

Nous en sommes donc aujourd'hui à **3439 coopératives de travailleurs actives** sur tout le territoire, ce qui fait **63 000 emplois** coopératifs en France. Les créations sont toujours majoritaires parmi les Sociétés coopératives actives à fin 2019: 65 % des coopératives et 56 % des emplois. Les transmissions d'entreprises saines en coopératives et les transformations d'associations en coopératives représentent 13 % des SCOP et des SCIC*.

La transmission d'entreprises saines (comme le départ à la retraite du dirigeant) est donc à l'origine de 1 290 emplois générés par les créations de Sociétés coopératives en 2018 et 2019. **Cette question concerne autant les salariés de ces entreprises qui peuvent s'informer et se faire aider que les dirigeants qui souhaitent céder.** Le mouvement des SCOP et des SCIC a lancé depuis 2013 une campagne de sensibilisation, construite autour du site jetransmetsamessalaries.fr, pour sensibiliser et informer les dirigeants de PME, les experts-comptables et donc bien sûr les salariés sur l'opportunité de ce type de solution.

En savoir plus : www.jetransmetsamessalaries.fr

*source : www.les-scop.coop

UP, UNE SCOP HISTORIQUE

Fondée par des militants syndicaux, la coopérative Up est toujours détenue à 100 % par ses salariés et dirigée par eux, son Conseil d'Administration étant élu démocratiquement tous les 4 ans. Tout au long de son histoire, la SCOP a su garder des liens et une relation forte avec le mouvement syndical. En plus de ceux élus, la confédération FO y désigne un administrateur au sein de son Conseil d'administration.

La création du chèque UpDéjeuner en 1964 a posé les fondements de la mission du groupe Up : nos moyens de paiement et solutions de gestion améliorent le pouvoir d'achat et le mieux-vivre de 29 millions de salariés et de citoyens dans le monde. Choisir le groupe Up, c'est choisir un groupe indépendant, acteur emblématique de l'Économie Sociale et Solidaire, qui ne cesse de diversifier ses solutions, répondant ainsi aux enjeux liés aux conditions de vie et de travail.

Partenaire historique des Instances Représentatives du Personnel (IRP), le groupe Up vous accompagne dans vos missions :

- répondre aux enjeux du dialogue social dans les entreprises (Chèques et cartes UpDéjeuner et Chèque Domicile)
- optimiser et faciliter la gestion des activités sociales et culturelles (chèques et cartes UpCadhoc, Chèques Lire, Chèques Culture ; mais également les solutions de gestion et des plateformes pour les CSE de Up Kalidea).

Pour en savoir plus sur le groupe Up :

www.up.coop

Contact : infopartenariatsetcooperation@up.coop

Et si c'était pour vous, militants FO ?

La SCOP n'est pas la solution idéale à tous les maux d'un modèle capitaliste à bout de souffle. Mais elle mérite qu'on s'y attarde. Militants et adhérents de FO, vous pouvez vous renseigner sur ce que représentent les SCOP et les SCIC. Vous pouvez vous adresser aux Unions Régionales de SCOP et de SCIC sur le site les-scop.coop/coordonnees-des-ur

Et n'hésitez pas vous rapprocher des salariés syndiqués qui se sont investis dans ces entreprises (Eurofence, SCOP-TI, La Belle Aude, Scopelec, et bien sûr Up...).

Le groupe Up est
partenaire de

FO



**Ça fait du bien
au quotidien**

Il y a 150 ans, la Commune

La Commune de Paris, qui n'a duré que soixante-douze jours, a été un grand rêve de démocratie directe, d'espoir de jours meilleurs, d'un « temps des cerises » où l'exploitation, notamment sociale, serait bannie. La Commune fut un soulèvement contre l'occupation prussienne d'abord, puis contre les Versaillais. Mais elle fut beaucoup plus que cela par ce qu'elle a tenté de construire, tel le droit des femmes, mais également la culture et l'éducation pour tous. Par son espoir aussi de mettre fin à la pauvreté.

Aux origines de la Commune



Ci-dessus, l'entrevue entre Napoléon III et Guillaume 1^{er} après la bataille de Sedan, illustrée ci-contre.

CCO PARIS MUSÉES / MUSÉE CARNAVALET – HISTOIRE DE PARIS.

Napoléon III est loin d'être un grand géo-politologue. Après le fiasco de l'expédition au Mexique (1861-1867), il ne trouve rien de mieux que de déclarer la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870.

Or l'armée prussienne vient d'écraser l'armée danoise en

1864 et de corriger sévèrement les Austro-Hongrois à la bataille de Sadowa en 1868. Par ailleurs, le chancelier Bismarck rêve de réaliser l'unification allemande sur le cadavre du Second Empire. C'est chose faite le 2 septembre 1870 à Sedan. Non seulement l'armée française prend une vraie déculottée, mais en prime l'Empereur se retrouve prisonnier. Il doit



Chronologie du 2 septembre 1870 au

2 septembre : défaite de Sedan; Napoléon III est fait prisonnier.

4 septembre : la déchéance de l'Empire est prononcée et la République proclamée. Les armées prussiennes avancent. On distribue des armes au peuple de Paris. La population parisienne se saigne à blanc pour payer, par souscription,

les canons nécessaires à la défense de la capitale.

18 septembre : début du siège de Paris par les Prussiens.

5 janvier 1871 : le bombardement de la capitale commence.

28 janvier : après avoir connu la famine et quelques tentatives

d'insurrection brutalement réprimées, Paris capitule.

8 février : à Bordeaux, une assemblée nationale, en majorité monarchique, est élue.

18 mars : Thiers fait converger des troupes vers Paris pour prendre les canons payés par les Parisiens. Ces derniers

réagissent et deux généraux sont fusillés à Montmartre. Le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville.

28 mars : la Commune est proclamée.

21 mai : après deux mois de lutte contre l'encerclement de Paris par les Versaillais,



Barricade rue de la Bonne, butte Montmartre, durant la Commune de Paris en 1871.



se rendre, abdiquer et partir en exil en Angleterre.

Le 4 septembre, les Parisiens proclament la République à l'Hôtel de Ville (tout comme les Lyonnais). Mais le 19, les Prussiens encerclent la capitale où la pénurie alimentaire et la pauvreté font leur apparition durant cet automne, suivi d'un hiver par-

ticulièrement rigoureux. C'est là que la Commune va inscrire sa spécificité : libération nationale et sociale, contre les Prussiens et leurs alliés français regroupés à Versailles sous la houlette du monarchiste Adolphe Thiers.

Les canons de la butte Montmartre

La capitale étant solidement équipée pour se défendre, tant en hommes qu'en artillerie, les généraux prussiens préférèrent tenir le siège plutôt que

d'investir la ville, au risque de se retrouver embourbés dans une guérilla urbaine en terrain inconnu, d'autant que l'armée du Kaiser ne connaît rien à ce type de combat. Les Prussiens vont alors assister, à leur grand étonnement et plaisir, à une guerre civile franco-française. Bismarck laisse le « sale boulot » à Thiers. Le 18 mars, ce dernier tente un coup de force en voulant récupérer la centaine de canons que les Parisiens ont mis à l'abri sur la butte Montmartre. L'opération échoue. Les gardes natio-

naux arrêtent les deux généraux qui y avaient été envoyés et les fusillent sur-le-champ. Les Versaillais maintiennent la pression et attaquent Paris à partir du 2 avril. Le 21 mai, ils y entrent par la porte de Saint-Cloud. L'hallali s'achèvera le 29 mai avec la reddition du fort de Vincennes, tenu par les derniers communards. Tous les officiers de ce dernier bastion seront fusillés, comme plus de 20 000 Parisiens.

Christophe Chiclet

28 mai 1871

aidés de 80 000 prisonniers libérés par les Allemands (après des tractations avec Bismarck), la Commune agonise et les Versaillais entrent dans Paris.

22 mai : la capitale se hérise de barricades; c'est le début de ce que l'Histoire appellera la « Semaine sanglante ».

Paris est en feu et les Versaillais vont conquérir une à une toutes les barricades âprement défendues par les fédérés. Ils fusilleront, en général séance tenante, tous ceux qui sont réchappés de la bataille.

28 mai 1871 : le dernier combat aura lieu au cimetière du Père-Lachaise. Les fédérés

survivants seront fusillés devant le mur d'enceinte, devenu depuis un lieu de rassemblement annuel. Les derniers coups de fusil des derniers combats furent tirés à Belleville, et en ce dimanche 28 mai, à 14h, un grand silence annonce la fin de la Commune. La répression sera sanglante.



Il y a 150 ans, la Commune

Un printemps pour les droits

La Commune, qui dès le départ organise sa défense, met en place une armée populaire. Elle abolit par ailleurs le service militaire et la conscription, préférant une armée de volontaires, dans l'esprit des soldats de l'an II, comme en 1792.

La Commune dispose de 60 000 hommes, mais seulement 20 000 sont des combattants aguerris, qui tiennent les barricades jour et nuit. La Garde nationale, créée sous la Révolution, s'organise en bataillons par arrondissements qui se fédèrent, d'où le terme

de fédérés. Ils sont dirigés par le Comité central de la Garde nationale, installé à l'Hôtel de Ville. Elle offre son commandement à Garibaldi (1807-1882), mais ce dernier refuse, préférant que la défense de Paris soit organisée par des Parisiens. Les grades sont maintenus mais les officiers sont révoquables.

aussi en avant l'association de producteurs organisés en coopératives. Elle réquisitionne les ateliers abandonnés par leurs patrons et les met en autogestion. Le travail de nuit est supprimé pour les ouvriers boulangers, ainsi que toutes retenues sur salaire. Le 5 avril 1871 elle organise un service de l'emploi pour les chômeurs. Trois jours plus tôt elle avait voté la séparation de l'Église et de l'État, bien avant la loi de 1905, avec la mise en place d'un enseignement laïc, gratuit et obligatoire. À la mi-mai, le salaire des instituteurs est doublé avec égalité de traitement entre hommes et femmes. Une commission spéciale est constituée pour l'enseignement des filles, à laquelle participent de nombreuses communardes. Et tout cela en seulement soixante-douze jours.

Christophe Chiclet



Des mesures sociales pour les travailleurs

Dès les premiers jours la Commune organise le secours aux plus pauvres, décrète la remise des loyers échus, un moratoire des échéances des petits commerçants, réquisitionne les logements laissés vacants par les bourgeois partis à Versailles, restitue gratuitement les objets déposés par les plus pauvres au Mont-de-piété. La Commune met

La province se soulève aussi

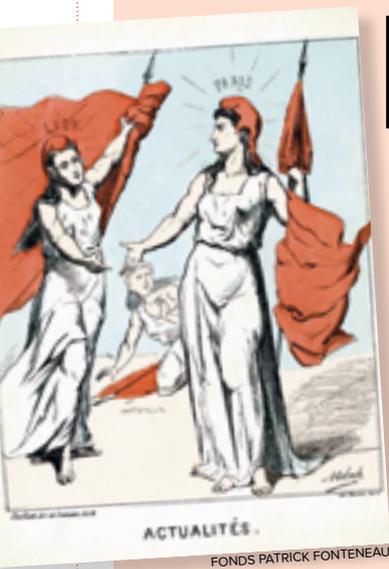
Le 4 septembre 1870, la République n'est pas uniquement proclamée à l'hôtel de ville de Paris, mais aussi devant l'hôtel de ville de Lyon. Les Lyonnais, forts de leur tradition de lutte sociale (révolte des Canuts de 1831 et 1834), proclament le

jour même un comité de salut public avec l'idée de fédérer les villes du Midi. Quand Paris proclame la Commune le 18 mars 1871, la province va suivre de suite. Un an après des révoltes durement réprimées, Lyon et Marseille se soulèvent à nouveau et embrayent le 23, suivies par Narbonne le 24, Le Creusot le 26. Il s'agit alors de proclamation officielle, mais dans le même temps des mouvements insurrectionnels éclatent à Toulouse dès le 24 mars, à Saint-Étienne le 25, à Limoges le 4 avril, à la Charité-sur-Loire le 10, à Rouen le 14, à Cosne le 15, à Saint-Marcellin le 17, à Montargis le 1^{er} mai, à Montereau le 7, à Romans le 22 et à Vienne le 24.

En Algérie aussi

Mais la répression va s'abattre, inexorable, en particulier à Marseille où le général Espivent de la Villesboisnet bombarde la préfecture dès le 4 avril 1871 et reprend la capitale phocéenne. Épisode moins connu, le chef kabyle Mokrani, apprenant les événements en métropole, lancera une insurrection dans les Aurès à partir du 16 mars 1871. Occupée en France, l'armée mettra plusieurs mois à mater cette première grande révolte algérienne. Là aussi, la répression sera terrible avec des exécutions, dont Mokrani, des internements et des déportations.

Christophe Chiclet



Femmes et combattantes



L'arrestation de Louise Michel, Girardet, 1871.



CCO PARIS MUSÉES / MUSÉE CARNAVALET

Bien qu'absentes des instances dirigeantes de la Commune, les femmes sont très présentes dans cette épopée. Elles sont actives dans les clubs d'expression populaire, les journaux, comme infirmières, brancardières, cantinières... Mais ces fonctions d'auxiliaires, à l'intendance, donc à l'arrière, ne plaisaient guère aux plus déterminées d'entre elles. C'est ainsi que nombre de communardes devinrent de redoutables combattantes, comme Louise Michel (1833-1905) et bien d'autres. Le 22 mai 1871, lors du début de la Semaine sanglante, la place Blanche est défendue par cent vingt femmes, ce fut l'héroïque « *barricade des femmes* ». Lors de la répression, les Versaillais ont fusillé toutes les femmes ayant des traces de poudre sur les mains. D'ailleurs les vainqueurs les ont traitées de « *pétroleuses* », celles qui usent de pétrole pour allumer des incendies, « *de femmes d'une conduite et d'une moralité mauvaises* », ou encore « *de femmes sauvages* ».

Militantes pour leurs droits

La plupart des communardes étaient des ouvrières du textile, mais aussi des institutrices. Elles vont essayer de mettre en pratique les objectifs féministes et socialistes que certaines avaient

déjà théorisés avant l'insurrection. Andrée Léo, Paule Mink et Louise Michel avaient ainsi fondé, dès 1866, la Société pour la revendication des droits de la femme, militant pour l'école primaire laïque pour les filles, l'égalité d'accès au travail, l'égalité civique des femmes mariées, le droit au divorce.

Moult femmes ont été des figures de la Commune : l'oratrice des clubs Paule Mink, la combattante Louise Modestin, la romancière Andrée Léo, la cantinière Eugénie Morel, la russe marxiste Élisabeth Dmitrieff, l'anarchiste Nathalie Lemel et bien d'autres moins connues.

Christophe Chiclet



ÉLOI VALAT, LOUISES, LES FEMMES DE LA COMMUNE, BLEU AUTOUR, 2019.

Il y a 150 ans, la Commune

Une répression impitoyable

Ce n'est pas un hasard si l'on parle de Semaine sanglante avec ses 20 000 à 30 000 massacrés. Il faudra attendre l'occupation nazie pour voir de telles horreurs en France. À titre d'exemple, le général Montaudon décrit les communards comme « *des repris de justice, des piliers de cabaret, des souteneurs, des déclassés et enfin toute la vermine des faubourgs* ». Un colonel versaillais écrit, lui, le 17 mai 1871 : « *Il ne faut pas perdre l'occasion de purger le pays de toute la racaille qui sème le deuil et la misère.* »! Pire encore, le général Galliffet, qui restera dans l'Histoire comme un « massacreur » de communards, déclare le 28 mai devant un groupe de prisonniers : « *Que ceux qui ont des cheveux gris sortent des rangs. Vous avez vu juin 1848, vous êtes plus coupables que les autres.* » Et 111 prisonniers sont fusillés sans autre forme de procès.

Un bilan terrible

Rien que dans la semaine du 21 au 28 mai, les Versaillais fusillent à tour de bras : des combattants n'ayant plus de munitions, des hommes, des femmes, des enfants. La répression contre la Commune se soldera aussi par plus de 36 000 arrestations. 4 700 personnes seront emprisonnées en France et 4 600 déportées en Nouvelle-Calédonie, d'après la loi spéciale du 23 mars 1872, où nombre

d'entre elles mourront sans revoir leur terre natale. 6 000 communards réussiront à s'échapper et à partir en exil dès juin 1871 ou quelques mois plus tard. On en retrouve 3 000 en Grande-Bretagne, 1 500 en Belgique, 1 000 en Suisse et 500 aux États-Unis. Paris va vivre sous l'état de siège jusqu'en 1876. Entre 1870 et 1872, la capitale a perdu 180 000 habitants, dont 12 000 ouvriers de la chaussure, 6 000 de l'ameublement, 5 000 du vêtement, 3 000 plombiers, 1 500 bronziers... Paris ne sera plus jamais l'épicentre des mouvements révolutionnaires, comme en 1789, 1830, 1848. Les Versaillais ont vraiment purgé la capitale. **c.c.**



© F. BLANC

Le Mur de massacre

Le 27 mai 1871 au matin, les ultimes combats ont lieu à Belleville. Les derniers communards se réfugient dans le cimetière du Père-Lachaise. Tout l'après-midi, des combats au corps à corps se déroulent entre les tombes. En fin d'après-midi, faute de munitions, les révolutionnaires se rendent. Ils ne sont plus que 147. Les Versaillais les alignent contre le mur d'enceinte de la division 76, dans le haut du cimetière, et les fusillent. Les bourreaux creusent une fosse commune qui va rester ouverte



CCO PARIS MUSÉES / MUSÉE CARNAVALET - HISTOIRE DE PARIS

es Fédérés : lieu de devenu symbole

encore trois jours car les fusillés des alentours y sont amenés. Les martyrs y seront empilés sur trois niveaux.

Des commémorations chaque année

Le 23 mai 1880, deux mois avant la loi d'amnistie, à l'appel de Jules Guesde (1845-1922), un premier défilé commémoratif, réunissant 25 000 personnes, a lieu devant ce bout de mur, désormais appelé le Mur des Fédérés. Jean Jaurès, en compagnie du blanquiste Édouard

Vaillant, s'y rendra régulièrement à chaque fin du mois de mai. Paul Lafargue et sa femme Laura Marx (la fille de Karl) seront enterrés en 1911 face au mur.

Le défilé le plus massif aura lieu le 24 mai 1936, derrière Léon Blum et Maurice Thorez. Six cent mille personnes vont envahir le cimetière et les boulevards avoisinants. Ce n'est que le 14 novembre 1983 que le mur est déclaré, par décret, monument historique. Chaque année FO appelle ses adhérents, militants et sympathisants à s'y retrouver.

Christophe Chiclet

La Commune sous la loupe de *L'Histoire*



La revue mensuelle *L'Histoire*, qui a fait appel aux historiens les plus compétents sur le sujet, a publié un hors-série aussi riche que didactique. Assortis de photos, de gravures et de cartes, les articles sont nombreux et thématiques : la Commune vue de Versailles, la bataille des chiffres à propos des victimes, les Communes en province, un portrait du seul officier de l'armée impériale passé à la Commune, un aperçu sur l'œuvre gouvernementale et sociale de la Commune, le rôle des artistes et des femmes, l'affaire de la colonne Vendôme et la difficile amnistie des communards emprisonnés ou déportés... *L'Histoire* s'intéresse aussi à la portée mondiale de l'événement : les volontaires étrangers, les pays d'exil des rescapés, la Commune vue par Marx, l'impact de ce printemps 1871 sur les révolutions russes de 1917 et spartakiste de 1919...

Les Collections de *L'Histoire* n°90, janvier-mars 2021 : « *La Commune. Le grand rêve de la démocratie directe* », 98 pages, 6,90 euros.

C. C.

Le Maitron de la Commune

Les éditions de l'Atelier (célèbres pour le dictionnaire Maitron) publient le résultat d'un travail de Titan. Quelque trente-six auteurs ont participé à la rédaction d'un ouvrage magistral sur la Commune, garni de près de cinq cents biographies de personnages connus, inconnus ou oubliés. Chacune d'elles est assortie du portrait de la personne, ou d'écrits de communards publiés, ou de lettres manuscrites. L'ouvrage comprend aussi des chapitres thématiques : chronologie détaillée, événements, réalisations concrètes de la Commune, mais aussi ses lieux et pas seulement ceux des combats... Le chapitre « *Débats et controverses de la Commune* » montre que pendant longtemps les pouvoirs en place ont fait passer les communards pour des fous enragés. Un autre évoque les étrangers dans la Commune, une sorte de brigade internationale avant l'heure, un autre encore étudie l'après Commune, tant au travers de la reconstruction de Paris qu'au plan humain avec l'évocation des fusillés, déportés, exilés ou encore la question de l'amnistie.



Direction Michel Cordillot : « *La Commune de Paris - 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux* ». Éditions de l'Atelier, Paris, 2020, 1440 pages, 34,50 euros.

C. C.

Il y a 150 ans, la Commune

Une portée historique, une résonance mondiale

L'historien Quentin Deluermoz pose à juste raison la question : « *La Commune est-elle parisienne ou mondiale ?* » * Marx écrit, lui, dès le 17 avril 1871, qu'il s'agit d'un « *point de départ d'importance dans l'histoire du monde* ».

La courte expérience de la Commune de Paris a durablement marqué l'histoire du mouvement ouvrier contemporain. Elle inspirera les spartakistes allemands ou encore les bolcheviks russes.

La lecture marxiste, ou d'inspiration marxiste, fait de la Commune une sorte de



Les derniers jours de la Commune. La Commune n'est pas une créature humaine... C'est une idée, et l'on ne tue pas une idée. Son sang versé à flots sur le sol de Paris est une rosée féconde d'où renaîtront un jour de nouveaux défenseurs! Tel est légendé ce dessin.

transition entre les révolutions dites romantiques du XIX^e siècle et les révolutions prolétariennes modernes, comme en Russie en février et octobre 1917, en Allemagne et en Hongrie en 1918 et 1919, voire en Espagne en 1936. En effet, la Commune n'est pas simplement parisienne. Elle est rejointe par des volontaires venus de toute la France, mais aussi par des étrangers, sorte de brigade internationale avant l'heure.

Ce côté internationaliste est aussi lié à l'AIT (Association internationale des travailleurs, 1864-1876). Dès l'automne 1870, nombre de gardes nationaux parisiens étaient en

contact avec ses sections parisiennes fondées dès 1865. Si l'AIT n'a pas été à l'origine de la Commune, certains membres de son Conseil en faisaient partie.

Hors les frontières, un soutien massif

Dès avril 1871, des manifestations de soutien à la Commune sont organisées à Londres, Genève, Bruxelles, New York et Hambourg. Les républicains anglais organisent des meetings de solidarité. Même les libéraux roumains appellent depuis Bucarest au soutien du mouvement français. Aux États-Unis, la Commune alimente certaines luttes ouvrières contre les politiques patronales.

Grâce à leurs sympathisants et leurs correspondants à l'étranger, les communards ont connaissance de ces manifestations de soutien et même les recensent et les publient dans la rubrique « *Nouvelles étrangères* » du *Journal officiel de la République française*, journal officiel sous la Commune. Ces soixante-douze jours n'ont pas fait trembler que le régime versaillais. Beaucoup de régimes de par le monde ont craint l'esprit de contagion de ce grand rêve de démocratie sociale : les empires, les royaumes et même certains régimes républicains.

Christophe Chiclet

* Quentin Deluermoz : « *72 jours qui ont changé le monde* », in *L'Histoire*, numéro spécial, collections 90, janvier-mars 2021, pages 72-76.



En application de la décision de la Commune du 12 avril 1871, la colonne Vendôme est démolie le 16 mai 1871.

Ils étaient tous des communards

Les communards sont un mélange de toutes les tendances progressistes, socialistes, révolutionnaires de l'époque. Et il n'y aura pas de querelles de tendances, de factions. On retrouve des descendants des jacobins, des blanquistes, des guesdistes, des socialistes internationalistes, des anarchistes proudhoniens et bakouninistes. Mais ils sont d'abord et avant tout des communards, unis par leur volonté de construire une société démocratique et égalitaire. Dans le gouvernement élu de la Commune, quarante membres appartiennent au courant post-jacobin, dix-sept sont des socialistes internationalistes et douze des blanquistes.

L'histoire en quelques grands noms

Parmi les héritiers de Robespierre, beaucoup ont participé aux révolutions de 1848 (février et juin). Charles Delescluze sera fusillé sur une barricade le 25 mai 1871 à 62 ans, l'avocat Charles Gambon ainsi que le pharmacien Jules Miot seront condamnés à mort par contumace, d'autres, comme le journaliste Félix Pyat, fondateur du journal *Le Vengeur*, choisiront l'exil et ne reviendront en France que bien des années plus tard.

Chez les blanquistes, Auguste ne peut participer à la Commune, étant encore emprisonné, arrêté le 17 mars. Le procureur Raoul Rigault sera fusillé le 24 mai, près du Panthéon. Émile Eudes, élu général de la Commune, parviendra à fuir la répression versaillaise et à s'exiler. L'ouvrier fondeur Émile-Victor Duval, élu au Conseil de la Commune, sera fusillé le 4 avril.



Chez les anarcho-internationalistes on compte l'ouvrier relieur Eugène Varlin, il sera fusillé. D'autres aussi deviendront des figures de la Commune : le journaliste-écrivain Jules Vallès, l'ouvrier teinturier Benoît Malon ou encore l'ouvrier bijoutier juif hongrois Léo Frankel. Sans oublier Louise Michel, Guiseppe Garibaldi ainsi que le colonel Louis Rossel, fusillé à 27 ans...

Christophe Chiclet

La Commune en marchant

C'est une approche inédite de l'histoire de la Commune. Josef Ulla, instituteur à la retraite, espagnol, arrivé en France avec ses parents dans les années 1960, propose une déambulation historique dans Paris. À chaque chapitre, la visite d'un arrondissement, du I^{er} au XX^e, ce dernier étant le terrain de l'épilogue tragique. L'auteur a su intelligemment mêler les parcours géographiques avec la chronologie des événements de la Commune. L'on découvre ainsi le II^e arrondissement le 18 mars 1871. Les 1^{er} et 3 mai, on se retrouve dans le XI^e. Les 21 et 22 mai c'est le XVI^e arrondissement, dont les habitants avaient fui à la proclamation de la Commune pour rejoindre le Versailles de Monsieur Thiers... Chaque chapitre est assorti d'une carte indiquant le chemin à suivre dans l'arrondissement, mais aussi d'une iconographie hors pair (photos, gravures, dessins de Tardi). À chacun aussi des sujets thématiques, tels que, pour le VI^e : le Père Duchêne, le service des ambulances, Zéphirin Camélinat, la poste communarde...



Josef Ulla : « *Paris 1871. L'histoire en marche - 21 circuits pédestres sur les traces de la Commune* ». Éditions libertaires, Saint-Georges-d'Oléron, 2020, 352 pages, 35 euros. C. C.

Les mémoires de Louise Michel



Gallimard a eu la bonne idée de republier les mémoires de Louise Michel, une des personnalités les plus connues de la Commune. Cette nouvelle édition est présentée et annotée par Claude Rétat, directrice de recherche au CNRS. Les mémoires de celle qui était appelée en son temps (1830-1905) « *la vierge rouge* » avaient été publiés pour la première fois en 1886 aux éditions Roy, mais cette édition est désormais introuvable, ainsi que la réédition datant des années 1970. D'où l'intérêt de cette publication sur Louise Michel, institutrice, révolutionnaire, écrivaine, féministe, anticolonialiste et bien sûr héroïne de la Commune. Miraculeusement, elle échappe au peloton d'exécution, parce que c'est une femme. Mais arrêtée, elle est déportée en Nouvelle-Calédonie où elle va se lier avec le peuple kanak. Libérée en 1880, elle rentre à Paris puis s'installe à Londres dix ans plus tard. Militante et conférencière, elle a aussi écrit des romans, de la poésie, des pièces de théâtre, des contes et bien sûr ses mémoires.

« *Louise Michel. Mémoires, 1886* », éditions Gallimard, col. Folio, histoire, Paris, 2021, 576 pages, 9,70 euros.

C. C.

- > l'actualité sociale et juridique
- > les analyses et les propositions FO
- > toutes les infos confédérales, interprofessionnelles, du public et du privé



Public-privé, c'est tous ensemble

La confédération FO avait réuni le 12 décembre l'ensemble des fédérations nationales de tous les secteurs d'activité, du privé comme du public, pour faire le point sur la situation. Elles ont décidé alors à l'unanimité, avec le bureau confédéral, d'appeler à une mobilisation massive le 17 décembre.

« Que le secrétaire général résume toutes les fédérations pour les débiter du milieu d'une manifestation, c'est une promesse pour moi et c'est important », explique Jean-François, secrétaire général de la fédération de l'enseignement FCTB-FO. La rencontre s'est tenue au lendemain du discours de François Bayrou, secrétaire général de l'UMP, qui a promis de revenir à la présidence de la République.



Fortes mobilisations des salariés précises

« La bataille n'est pas pour les générations futures », estime Jean-Louis, secrétaire général adjoint de FO France. « Nous ne sommes pas prêts à être gouvernés par une classe politique qui ne se soucie pas de nous ».



ABONNEZ VOUS

Bulletin d'abonnement

Nom : Prénom :
 Adresse : Ville :
 Code Postal : ☎ : Mail :
 N° de carte : Syndicat : Fédération :
 Tarif public (54 €) : Tarif adhérent (18 €) : Tarif groupe (12 € / 5 abo minimum) :

A renvoyer, accompagné d'un chèque libellé au nom de Force Ouvrière L'Info militante à : L'Info militante, service abonnement, 141, avenue du Maine, 75680 Paris Cédex 14